Burundi : la fièvre de la Vallée du Rift détectée pour la première fois

@rib News,Â 23/05/2022 - Source Agence Anadolu - Au moins 100 bovins ont pÃ©ri des suites de la maladie. Le ministÃ¨re burundais de lâ€™Environnement, de l'agriculture et de l'Ã©levage a alertÃ© lundi de la dÃ©tection pour la premiÃ¨re fois dans le pays de la fiÃ¨vre de la VallÃ©e du Rift, avec une perte estimÃ©e Ã au moins 100 tÃªtes bovines.

Le ministÃ¨re burundais s'exprimait dans un communiquÃ© de presse transmis lundi aux mÃ©dias et dont une copie est parvenue Ã l'Agence Anadolu. Â« Depuis la fin du mois dâ€™avril 2022, des cas dâ€™une maladie animale touchant principalement les bovins avec un tableau clinique inhabituel, ont Ã©tÃ© signalÃ©s dans les provinces de Kirundo et Ngozi, au nord du pays Â», a soulignÃ©, Serges Nkurunziza, directeur gÃ©nÃ©ral de lâ€™Ã©levage.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

Les symptÃ´mes sont notamment lâ€™avortement, le saignement nasal, l'hyperthermie, la diarrhÃ©e souvent mÃªlÃ©e de sang faiblesse gÃ©nÃ©ralisÃ©e et, l'inappÃ©tence qui aboutissent Ã la mort. Dâ€™aprÃ¨s lui, depuis lâ€™apparition de cette mala de mortalitÃ© de bovins ont Ã©tÃ© enregistrÃ©s. Actuellement, cette maladie sâ€™est dÃ©jÃ Ã©tendue Ã dâ€™autres provi telles que Kayanza (nord), Karusi (centre), Cibitoke (ouest), Bujumbura (ouest) et Makamba au sud du pays. Â« Les premiers cas rapportÃ©s sont gÃ©nÃ©ralement localisÃ©s dans les zones et sites transfrontaliers Â», a-t-il prÃ©cisÃ©, signala que câ€™est la premiÃ¨re fois que cette maladie fait son apparition au Burundi. Pour y faire face, Serges Nkurunziza appelle le ministÃ¨re de la SantÃ© publique Ã entreprendre des dÃ©marches de collaboration pour mener une surveillance conjointe de cette maladie. En attendant, les techniciens de terrains sont recommandÃ©s de prendre toutes les prÃ©cautions nÃ©cessaires de protections individuelles notamment dans les mesures de biosÃ©curitÃ©. Â« Les Ã©leveurs doivent informer les services techniques de tous les cas cliniques pour leur prise en charge. Ils sont priÃ©s de procÃ©der rÃ©guliÃ¨rement Ã lâ€™aspersion de leurs animaux Â», a-t-il recommandÃ©, soulignant, en outre, que dans les zones touchÃ©es, la restriction du tout mouvement pour les ruminants et lâ€™interdiction de leur abattage doivent Ãªtre respectÃ©s jusquâ€™Ã nouvel ordre. Au Burundi, cette maladie intervient moins dâ€™une annÃ©e aprÃ¨s le dÃ©but de la mise en application de lâ€™Ã©levage en stab au niveau national. Selon les experts en la matiÃ¨re, la fiÃ¨vre de la VallÃ©e du Rift peut provoquer d'autres maladies chez l'homme. Le bÃ©tail contaminÃ© doit donc Ãªtre incinÃ©rÃ©.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});